Roms de la bourse du travail de Lille : ultimatum du préfet

17/12/2013 à 21h28

Les Roms en sursis à la Bourse du Travail de Lille… Après 45 jours d'occupation, la préfecture fixe ses conditions : des solutions de relogement pour la moitié de ces familles à condition que tout le monde évacue les lieux.

Les syndicats estiment que l'ultimatum n'est pas acceptable car il ne concernerait que 50 personnes sur les 110 vivant à la bourse du travail. "*On nous a fait attendre, attendre pour exercer ce chantage… C'est à dire 52 s'en sortent et les autres à la rue. Ils pourraient reprendre leur caravane mais ils n'ont pas de voitures pour les déplacer…* " explique Annie Masse Secrétaire Sud-Santé-Sociaux.

(…) France 3 Nord Pas-de-Calais